

CALENDRIER DE COLLECTE 2019

KINGSEY FALLS



GAUDREAU
gaudreauenvironnement.com

DÉCHETS VOLUMINEUX

✓ Matières acceptées

Tout ce qui meuble une résidence, mais qui ne peut être mis dans le bac roulant.

Exemples :

- Fauteuils et matelas, tapis et couvre-planchers (roulés)
- Piscines hors terre, accessoires et pompes

- Réservoirs vides et non contaminés d'un maximum de 1 100 litres (250 gallons)
- Branches d'arbres de moins de 1 mètre (3 pieds) de long, attachées en paquets de 60 cm (2 pieds) de diamètre. Maximum de 3 paquets par collecte
- Souffleuses, tondeuses et taille-bordures (sans moteur)
- Cuisinières, laveuses, sècheuses et lave-vaisselles

✗ Matières refusées

Les matières suivantes sont interdites lors de la collecte des déchets volumineux :

- Réfrigérateurs et congélateurs
- Climatiseurs et déshumidificateurs
- Thermopompes de piscine
- Toilettes et éviers
- Bains et douches
- **Rebuts de construction** (bois, briques, bardeaux d'asphalte, etc.)
- Peinture
- Pneus

ÉCOCENTRE

Certaines matières recyclables ne sont pas acceptées dans le bac vert parce qu'elles sont trop volumineuses ou parce qu'elles risquent d'endommager les équipements du centre de tri. En revanche, elles peuvent être déposées à l'écocentre.

Coordonnées

370, rue de la Bulstrode, Victoriaville
819 758-8378, poste 229

Horaire hivernal

1^{er} décembre – 1^{er} avril : 8 h 00 à 16 h 45
(fermé de 12 h 00 à 13 h 00)

Horaire régulier (estival)

1^{er} avril – 1^{er} décembre : 7 h 00 à 16 h 45

Fermé :

1^{er} et 2 janvier (Jour de l'An)
22 avril (Lundi de Pâques)
20 mai (Journée nationale des Patriotes)
24 juin (Fête nationale du Québec)
1^{er} juillet (Fête du Canada)
2 septembre (Fête du Travail)
14 octobre (Action de grâce)
25-26 décembre (Noël)

CITOYENS

Des frais s'appliquent pour certaines matières admises. Pour plus d'informations, veuillez consulter : www.gaudreauenvironnement.com

✓ Matières acceptées

- Mobilier intérieur et extérieur
- Petits et gros électroménagers
- Objets de métal
- Objets de plastique (ex. : jouets)
- Carton
- Résidus organiques tels les feuilles, l'herbe, les branches, la terre, etc.
- Appareils électroniques et électriques (télévisions, ordinateurs, radios, cellulaires, etc.)
- Huiles usées
- Contenants d'antigel (vides)
- Débris de construction
- Matelas
- Sièges d'auto pour enfants
- Bonbonne de propane (maximum 1lb)

Pour connaître les autres points de dépôt et consulter la liste complète des matières acceptées, rendez-vous au onenprendsoin.recyc-quebec.gouv.qc.ca

Déchets électroniques

Les citoyens et entrepreneurs de la MRC d'Arthabaska peuvent maintenant se départir de leurs appareils électroniques en les apportant à l'écocentre. La liste des déchets acceptés est vaste : ordinateurs, imprimantes, tablettes électroniques, téléviseurs, télécommandes, cellulaires, appareils photo, clés USB, câbles, etc.

✗ Matières refusées

- Résidus domestiques dangereux (peinture, produits toxiques, piles et batteries, etc.)
- Pneus

En vente à l'écocentre :

- Terre pour plate-bande, jardin et gazon
- Compost
- Paillis naturel, rouge, noir ou brun
- Gravier ¾, 0¾ et poussière de pierre
- Sable
- Bacs roulants

SAPINS DE NOËL

Les sapins de Noël doivent être déposés en bordure de la voie publique la veille de la collecte. Ceux-ci doivent être exempts de décorations et dégagés des surplus de neige.

CONTENANTS RÉGLEMENTAIRES

L'utilisation de bacs roulants munis d'un couvercle est obligatoire pour toutes les collectes. **Il est interdit de peindre les bacs** d'une autre couleur que leur couleur d'origine.

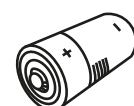
RÉSIDENCES SAISONNIÈRES

La collecte pour les résidences saisonnières (chalets) s'effectue entre le 1^{er} mai et le 31 octobre 2019.

DISPOSITION DU BAC



Astuce : Placez vos bacs près de la rue la veille.



JOURNÉE NORMAND-MAURICE

Le **19 octobre 2019** aura lieu la Journée Normand-Maurice. Plusieurs municipalités participent à cette collecte spéciale de résidus domestiques dangereux (RDD). Informez-vous auprès de la vôtre pour obtenir plus de renseignements.

réalisation proweb.ca | ideoze.com

Janvier						
D	L	M	M	J	V	S
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

Février						
D	L	M	M	J	V	S
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28		

Mars						
D	L	M	M	J	V	S
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

Avril						
D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	

Mai						
D	L	M	M	J	V	S
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

Juin						
D	L	M	M	J	V	S
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30						

Juillet						
D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

Août						
D	L	M	M	J	V	S
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

Septembre						
D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

Octobre						
D	L	M	M	J	V	S
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

Novembre						
D	L	M	M	J	V	S
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30						

Décembre						
D	L	M	M	J	V	S
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

Collecte des matières recyclables

Collecte des matières compostables

Collecte des déchets solides

Collecte des déchets volumineux

Collecte des surplus de feuilles

Collecte des arbres de Noël

Exception

Journée Normand-Maurice

collecte reportée

MATIÈRES RECYCLABLES

Matières acceptées

Papier et carton

- Tout article de papier et de carton propre
- Conteneurs de crème, lait et jus (Tetra Pak)

Plastiques

- Conteneurs et bouteilles non souillés, avec bouchon vissé, portant le symbole ♻️
- Conteneurs de yogourt rincés (sans couvercle métallique)
- Conteneurs alimentaires en styromousse non souillés portant le symbole ♻️ (verres à café, barquettes de viande, assiettes et ustensiles de plastique)
- Pellicules extensibles (de type Saran Wrap[®])
- Sacs de plastique propres (à l'exception des sacs oxo-biodégradables portant la mention EPI)
- Conteneurs d'huile usagée vides (avec bouchon)

Métaux

- Boîtes de conserve rincées avec couvercle inséré à l'intérieur
- Canettes d'aluminium consignées

- Assiettes et papier d'aluminium non souillés
- Conteneurs de peinture vides, secs et sans couvercle
- Lumières de Noël
- Fils de rallonge électrique

Verre

- Conteneurs, bouteilles et pots bien rincés

ATTENTION



Ne jetez jamais vos seringues dans le bac de recyclage ou à la poubelle. Mettez-les plutôt dans un contenant prévu à cet effet et rapportez celui-ci à la pharmacie.



Retirez les circulaires du publisac avant de les mettre dans le bac de recyclage.



Emballages multiples : Lorsque vous avez des contenants formés de plusieurs types de matières (boîtes de céréales, boîtes de biscuits ou emballages de boissons gazeuses), séparez chacune d'entre elles pour faciliter la tâche des trieurs.

Matières refusées

- Vêtements
- Batteries et piles
- Longs boyaux ou cordages
- Mobilier d'intérieur ou de jardin
- Jouets
- Bonbonnes de propane
- Produits chimiques
- Produits et articles de piscine
- Seringues*

N'oubliez pas de rincer vos contenants



3R : Réduisons, Réutilisons, Recyclons!
Il est important de réduire sa consommation et de favoriser la réutilisation.

Les sacs de plastique peuvent être placés dans un sac transparent ou séparément et ensuite être déposés dans le bac de recyclage.

MATIÈRES COMPOSTABLES

Matières acceptées

Résidus de table

- Fruits et légumes (incluant leur pelure)
- Coquilles d'œufs, coques de noix et écales d'arachides
- Pains et pâtes alimentaires
- Viandes, volailles, poissons et fruits de mer cuits ou frais, os
- Produits laitiers
- Matières grasses
- Filtres et marc de café, sachets de thé et de tisane, infusion

Résidus de jardin

- Fleurs, plantes et mauvaises herbes
- Gazon, feuilles mortes, foin et chaume
- Petites branches (maximum 1/2 pouce de circonférence), bran de scie et copeaux de bois incluant le cèdre

Autres

- Cheveux, poils et plumes
- Papier et carton (non cirés) souillés, boîtes de pizza, essuie-tout, assiettes de carton, etc.
- Litière d'animaux domestiques (sans sac)
- Mouchoirs de papier

Matières refusées

- Coquilles d'huîtres et de moules
- Roches et bûches de bois
- Feuilles de rhubarbe
- Sacs de plastique réguliers et oxo-biodégradables
- Médicaments périmés
- Produits d'hygiène corporelle
- Poussière d'aspirateur et charpie de sècheuse
- Animaux morts
- Textiles
- Cendres
- Mégots de cigarettes
- Couches biodégradables
- Bouchons de liège
- Gravier de rue



Collecte des surplus de feuilles :
Ne pas utiliser de sacs de plastique (noirs, orange, oxo-biodégradables).
Merci de bien vouloir utiliser les sacs en papier ou compostables certifiés.



DÉCHETS

Matières acceptées

En général, un déchet est un résidu solide et non dangereux qui n'est pas accepté dans le bac de récupération ou de compostage et qui ne peut être acheminé à un éco-centre.

- Couches
- Vaisselle cassée
- Caoutchouc
- Objets composés de multimatériaux ne pouvant être remis à des organismes.
- Disques compacts

- Ampoules régulières
- Tuyaux d'arrosage
- Sacs oxo-biodégradables portant la mention EPI
- Cendres de foyer
- Emballages en styromousse souillés
- Etc.